



ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de S.E. Monsieur Marc Pecsteen de Buytswerve,
Ambassadeur, Représentant permanent

Conseil de sécurité

Briefing Non-prolifération/Résolution 2231/JCPoA/Iran

New York, le 26 juin 2019

Merci Monsieur le Président,

Je vais à présent m'exprimer à titre national.

Permettez-moi tout d'abord de remercier la présidence koweïtية du Conseil pour la tenue de cette réunion importante. Je remercie également la Secrétaire générale adjointe, Mme Rosemary DiCarlo, et le représentant de l'Union européenne pour leurs présentations.

Monsieur le Président,

Comme vient de le rappeler Mme DiCarlo, le Plan d'action global commun est une œuvre maîtresse du multilatéralisme.

Il est d'abord une des grandes réussites de la non-prolifération nucléaire. Il garantit, depuis son entrée en vigueur il y a plus de trois ans, le caractère exclusivement pacifique du programme iranien, comme vient encore de le confirmer, pour la 15^e fois, l'Agence internationale de l'Energie atomique.

Il est ensuite le résultat de 12 années d'activités diplomatiques intenses, basées sur le dialogue et le respect des parties.

Le Plan d'action global commun est davantage qu'un accord nucléaire. Il est un outil de construction de la confiance.

Monsieur le Président,

Nous partageons les inquiétudes de nos partenaires européens quant aux activités iraniennes dans le domaine balistique. Nous appelons l'Iran à s'abstenir de ces activités, en particulier des lancements de missiles balistiques, qui sont en contradiction avec la résolution 2231. Ces activités renforcent la méfiance et ne font que contribuer aux tensions croissantes dans la région.

Nous sommes préoccupés par les activités de l'Iran qui contribuent à l'instabilité régionale, y compris dans le domaine de transfert de missiles et d'armes aux acteurs étatiques et non-étatiques dans la région, notamment aux Houthi au Yémen. Nous appelons l'Iran à respecter toutes les résolutions pertinentes du Conseil et à engager un dialogue sérieux sur ces préoccupations, notamment avec les autres acteurs de la région.

J'en reviens à l'accord nucléaire, **Monsieur le Président,**

La Belgique regrette, comme le Secrétaire général et les membres de ce Conseil, le retrait des Etats-Unis du Plan d'action. Elle regrette également la réimposition des sanctions unilatérales américaines ainsi que les récentes levées d'exemption dans le domaine du nucléaire qui empêchent, non seulement l'Iran mais les autres Etats membres des Nations Unies - parties et non parties au JCPoA - à mettre en œuvre leurs engagements au titre de la résolution 2231, agréée par tous les membres de ce Conseil et soutenue par une grande majorité de la communauté internationale.

La Belgique est extrêmement préoccupée par les annonces iraniennes de non-respect de certains de ses engagements. Nous comprenons la difficile situation économique et politique de l'Iran mais comme nos partenaires européens, nous rejetons une approche « *less for less* » et appelons l'Iran à respecter la résolution 2231 dans son intégralité, en ce compris les mesures restrictives de l'annexe B.

Monsieur le Président,

La Belgique appelle les parties prenantes à faire preuve de retenue. Démanteler un accord nucléaire qui fonctionne ne nous placerait pas en meilleure position pour discuter des questions régionales ou apporter une solution immédiate aux risques auxquels il répond déjà.

Nous les appelons également à ne pas sous-estimer les effets dévastateurs et contre-productifs sur l'ensemble du régime de non-prolifération existant et à venir. La non-prolifération et la résolution des différends passent par des solutions négociées communes, développées de manière collective, dans le plein respect de la Charte des Nations Unies.

Il n'y a pas d'alternative crédible à cette approche qui est le fondement même de ce Conseil. Il n'y a pas d'alternative crédible au Plan d'action global commun et notre devoir est de le préserver.

Je vous remercie